AR Prefecture

006-210600649-20220414-33\_2022-DE

ARRONDISSEMENT:

MIN STEREU le 15/04/2022. 064 GATTIERES
DE LACTIONI É le 15/04/2022
ET DESCOMPTES

**PUBLICS** Liberté Égalité Fraternité

TRÉSORERIE SPL OU SGC : TRESORERIE DE VENCE

Nº 1259 COM (1)

**TAUX** 

FDL 2022

### ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022 I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2022 Bases d'imposition Taxes Taux de référence Bases d'imposition Produit de référence Produits attendus Taux plafond TAUX VOTÉS effectives 2021 (col.3 x col.5) pour 2022 prévisionnelles 2022 (col.3 x col.2) pour 2022 5 136 957 32,37 5 325 000 1 723 703 87,70 Taxe foncière (bâti)..... 59 010 32,91 60 600 19 943 123,57 Taxe foncière (non bâti)...... >>> 1 743 646 Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2022, cochez la case : Totaux : AIDE AU CALCUL DES Taux de référence Taux proportionnel TAUX PAR VARIATION COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE Taxes de 2022 (col.8 x col.10) PROPORTIONNELLE Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas : 32,37 Produit total souhaité Taxe foncière (bâti)..... Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée. 743646 - de reconduction des taux Taxe foncière (non bâti). 32,91 de référence - ou de variation différenciée >>> CFE..... 1 743 646 (6 décimales) Produit total de référence (total colonne 4)

CVAE	IFER		TASCOM		TH			Taxe add. TFNB			TVA nationale	Total
>>>					100 486		6			>>>	100 486	
Allocations compensatrices	DCRTP versement			FNGIR contribution			Effet du coefficient correcteur versement contribution			7		
3 229				CONTRIBUTION			523 461			oonansuuon	7	
- TOTALISATION DES RES	SOURCES FISCAL	ES PRE	VISIONNELLES	S POUR	2022							104 00
1743646 +	100 486	+	3 229	+	0	-	0	+	523 461	+		= 23+086
Produit attendu des taxes à taux voté (colonne 6)	Total autres taxes	Alloca	tions compensatri	ces	Versement FNGIR		Contribution FNGIR		Versement coefficient correcte		Contribution coefficient correcteur	Montant total prévisionnel 202 au titre de la fiscalité directe loc

DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

**CLAUDE BRECHARD** 

Le 11 MARS 2022

Le préfet,

le

# AR Prefecture

006-210600649-20220414-33\_2022-DE
Recu le 15/04/2022
MINITERELI é le COMMUNE 2064 GATTIERES
DE L'ACTION
ET DES CONTES
PUBLICS

ARRONDISSEMENT: U6 GRASS

ARRONDISSEMENT: U6 GRASSE

Liberté Égalité Fraternité

TRÉSORERIE SPL OU SGC : TRESORERIE DE VENCE

N° 1259 COM (2)

TAUX

FDL

2022

# ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

1. DÉTAIL DES ALLOC	ATIONS COMPENSATE	RICES		2. BASES NON TAXÉE	S			5. PRODUIT DES IFER	
Taxe foncière (bâti) :		W		Bases exonérées par le	conseil municipal				
a. Personnes de conditio	n modeste		1 093	Taxe foncière (bâti)				Éoliennes & hydroliennes	
b. Baux à réhabilitation,	QPPV, Mayotte		0	Taxe foncière (non bâti)					
c. Exonération de longue	onération de longue durée (logements sociaux)			Cotisation foncière des e		Centrales électriques			
d. Locaux industriels				Bases exonérées par la	loi				
		-		Taxe foncière (bâti)			113 325	Centrales photovoltaïques	
axe foncière (non bâti) :			1 332	Taxe foncière (non bâti)					
Cotisation foncière des	entreprises (CFE):			Cotisation foncière des e	ntreprises (CFE)			Centrales hydrauliques	
a. Réduction des bases o	des créations d'établisse	ments	0	Bases exonérées par la	loi au titre des terres ag	ricoles	7 494		
o. Exonération en zones d'aménagement du territoire				3. CVAE		Centrales géothermiques			
c. Base minimum				a. CVAE : part nette vers	ée par les entreprises		>>>		
. Locaux industriels				b. CVAE : part dégrevée	361)			Transformateurs	
e. Autres allocations				c. CVAE : exonérations r					
Cotisation sur la valeu	raioután dan antroprior			4. TAXE D'HABITATION				Stations radioélectriques	
Cotisation sur la valeur	ajoutee des entreprise	15.			s principales et locaux vac	ante	642 081		
Dotation pour perte de THLV :			0	b. Bases résidences seco	-	574 578	Gaz - Stockage, transport		
				c. Bases des locaux vaca		Tadon			
Dotation TH (Mayotte):				d. Taux figé de taxe d'ha			15,65		
COEFFICIENT CORRECTEUR 1.303684			1,303684	PROVINGENIAL CONTRACTOR OF THE PROVINCE	ndaires soumises à majora	ation TH	0,00	7. FRACTION DE TVA	
a coel ficient com	EGILOR		1,303664					>>>	
B. ÉLÉMENTS UTILES /	AU VOTE DES TAUX				Taux plafonds communaux à ne pas	MAJORATION SPÉC	CIALE DU TAUX DE (	Taux de CFE	
Taux moyens communaux de 20		aux de 2021 au niveau	Taux plafonds	Taux 2021 des EPCI	dépasser pour 2022 (col.14 – col.15)	Taux communal Taux maximu			
	national départemental		2022			majoré à ne pas dépasser	de la majoration spéciale	d'agglomération, la	
Taxe foncière (bâti)	37,72	30,79	94,30	6,60200	87,70	>>>	>>>	communauté urbaine ou de communes	
Γaxe foncière (non bâti).	50,14	29,69	125,35	1,78500	123,57		pondéré des taxes	ayant opté pour la fiscalité professionnel	
OFE	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	foncières de 2021 :		unique	
	Année au titre de I	aquelle la diminution san	is lien a été appliqu	ée	1	>>>	>>>	28,88	
DIMINUTION SANS LI	EN			ans lien ont été augmentés			100	10)	

# AR Prefecture 006-210600649-20220414-33\_2022-DE MIN STERE 1e 15 COMMUNE: C064 GATTIERES DE LACTIONI É 1e 15/04/2022 ET DES COMPTES APPONINTEMENT: AC CRASSE PUBLICS

N° 1259 CC
TAUX
FDL
2022

TRÉSORERIE SPL OU SGC: TRESORERIE DE VENCE

## RÉFORME FISCALE: DÉTERMINATION DU COEFFICIENT CORRECTEUR COMMUNAL

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

La sur ou sous-compensation est neutralisée chaque année à compter de 2021 par l'application d'un coefficient correcteur au produit de TFPB qui aurait résulté du maintien des taux à leur niveau de 2020 et à l'allocation compensatrice de TFPB relative à la diminution de moitié des valeurs locatives des locaux industriels (A du III de l'article 29 de la loi de finances pour 2021).

L'article 41 de la loi n° 2021-1900 de finances pour 2022 a modifié l'article 16 de la loi 2019-1479 de finances pour 2020 qui définit le calcul du coefficient correcteur.

Coefficient correcteur = 1 + = = = = = = = = = = = = = = = = =	1,303684 E		e s'applique pas aux s avec une différence
différence de ressources 491 988		Si D > 0 et E > 1, la com Si D < 0 et E < 1, la com	
Différence entre les ressources à compenser et celles transférées du département	1 015 206 A _	523 218 B =	491 988
IV – SUR- OU SOUS-COMPENSATION (AVANT APPLICATION DU COEFFICIENT CORRECTEUR) ET CALCUL DU COE	FFICIENT CORRECTEUR		
Produits nets de TFPB perçus en 2020 par la commune et le département sur la commune	1 097 232 +	522 832 =	1 620 064
III – TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES APRÈS RÉFORME			
= Ressources départementales affectées à la commune par la réforme	••••••••••••		523 218 B
+ Allocations compensatrices de TFPB versées au département en 2020 pour les exonérations com		SEAL OF THE PROPERTY OF THE PR	386
Produit net de TFPB perçu par le département en 2020 sur la commune			522 832
II – RESSOURCES DE COMPENSATION			
= Ressources communales supprimées par la réforme			1 015 206 A
+ Produit annuel moyen des rôles supplémentaires de TH des résidences principales perçu par la c			4 666
+ Allocations compensatrices de TH versées à la commune en 2020 au titre des exonérations com	pensées		44 829
dont bases des rôles supplémentaires de TH de 2020 émis jusqu'au 15 novembre 2021	27 016		
Bases communales de TH des résidences principales pour 2020 x Taux communal TH 2017	6 170 680 x	15,65 =	965 711
I – RESSOURCES À COMPENSER			